



CDG 44
Centre de gestion
de Loire-Atlantique
10, Bd de la Loire - BP 66225
44262 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 20 00 71
www.cdg44.fr



CDG 49
Centre de gestion
de Maine-et-Loire
9, rue du Clon
49000 ANGERS
Tél. : 02 41 24 18 80
www.cdg49.fr



CDG 53
Centre de gestion
de la Mayenne
Parc tertiaire Technopolis
Rue de Broglie - Bâtiment E
53810 CHANGÉ
Tél. : 02 43 59 09 09
www.fncdg.com



CDG 72
Centre de gestion
de la Sarthe
3, rue Paul Beldant Cedex 2
72014 LE MANS
Tél. : 02 43 24 25 72
www.fncdg.com



CDG 85
Centre de gestion
de la Vendée
45, Bd des Etats-Unis
BP239
85006 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 44 50 60
www.cdg85.fr



CNFPT Pays de la Loire
60, Bd Victor Beaussier - BP 40205
49002 ANGERS
Tél. : 02 41 77 37 37
www.paysdelaloire.cnfpt.fr

Des idées de métiers...

Catégorie C

- Régisseur de piscine
- Gardien d'équipement
- Surveillant de baignade
- Agent de maintenance dans une salle de sport
- Chargé d'accueil dans un équipement sportif

Catégorie B

- Éducateur sportif
- Coordonnateur des équipements
- Responsable de l'animation sportive extra-scolaire, auprès des clubs et associations, dans les quartiers
- Animateur sportif

Catégorie A

- Directeur d'un service des sports
- Responsable de l'animation sportive
- Chargé de mission de la politique sportive

Les métiers du sport



un choix d'avenir
en Pays de la Loire



Des services des sports sur le terrain

Enseignement, gestion des équipements et animation des politiques sportives

Les collectivités territoriales interviennent dans l'animation et l'organisation d'activités physiques et sportives en milieu scolaire (écoles primaires) et extra-scolaire, et assurent la gestion et l'entretien de nombreux équipements sportifs (piscine, stade, gymnase, patinoire etc.) ; elles agissent par leur soutien aux clubs et aux associations, par le développement du sport dans les quartiers, par l'organisation et le financement de manifestations sportives et le soutien au sport de haut niveau. Les métiers territoriaux du secteur sportif peuvent être regroupés au sein de trois grands domaines d'activité : la conduite et l'animation des politiques sportives, l'enseignement du sport et la gestion des équipements.

54 000 agents

Environ 54 000 agents travaillent dans le secteur sportif dont 95%* dans les communes. Un quart d'entre eux exerce des métiers spécifiques au sport (conseillers, éducateurs et opérateurs des activités physiques et sportives). Plus largement au sein du secteur sportif, on rencontre également des agents qui occupent des emplois liés à l'organisation et à la gestion administrative ou technique (entretien des équipements, gardiennage, etc.). D'ici 2012, plus d'un fonctionnaire sur quatre de la filière sportive partira à la retraite.

56 000 employeurs

La fonction publique territoriale se caractérise par une grande diversité des employeurs : 99 conseils généraux, 25 conseils régionaux, 36 000 communes et environ 16 000 structures intercommunales.

En pays de la Loire 76 000 agents territoriaux**

Le territoire Pays de la Loire compte environ 76 000 agents territoriaux toutes filières confondues et 2358 collectivités territoriales.

*Agents titulaires

**Titulaires, non titulaires et emplois aidés

Les grades de la filière sportive accessibles par concours sont : opérateur des activités physiques et sportives (catégorie C, niveau BEP/CAP), éducateur des APS (catégorie B, Bac ou équivalent) et conseiller des APS (catégorie A, Bac+3 ou équivalent). Certaines activités (natation, activités à risque) nécessitent des qualifications professionnelles pour leur enseignement.



Zoom sur quelques métiers

Surveillant de baignade

Il participe à l'accueil, à l'animation, l'entretien et la sécurité des équipements sportifs (piscines, plans d'eau...).



Animateur – éducateur

Dans le cadre de la politique sportive définie par la collectivité territoriale, l'animateur-éducateur sportif anime ou encadre une ou plusieurs disciplines auprès des différents publics. Il peut exercer son activité dans plusieurs contextes (écoles, quartiers, bases de loisirs, clubs...). Il organise et planifie des cycles d'activité sportive : accueil et information des publics, préparation, animation, coordination et évaluation des activités.

Directeur des sports

Le Directeur des sports conçoit et propose une politique sportive pour la collectivité. Il dirige et organise le service chargé de la gestion administrative, technique et de l'animation des activités sportives.

